

s Lumumba »

émis par la Belgique en 2002 ?

Jusqu'ici, la Belgique en porte seule la responsabilité. La commission du Sénat américain créée par le sénateur Frank Church en 1975 afin d'enquêter sur les abus des services de renseignements américains a permis d'établir que des plans américains en vue d'assassiner Lumumba avaient bien existé. Mais cette commission a blanchi la CIA de toute responsabilité dans sa mort. Le rapport de la commission d'enquête belge, en 2001, refuse d'en rester là : elle affirme que les archives gouvernementales belges ne corroborent pas le rôle supposément très modeste assumé par les dirigeants de la CIA. Ces affirmations viennent très largement recouper mes propres découvertes, que je développe dans *White Malice*.



Le renversement puis l'assassinat de Lumumba, soutenus par la CIA, étaient une attaque directe contre le gouvernement élu et légitime de la République du Congo

”

propre histoire coloniale. D'ailleurs, le Royaume-Uni, en tant que partenaire junior des Etats-Unis, a lui-même ourdi des plans pour tuer Lumumba, ainsi que des documents officiels le révèlent.

Pour ce qui est de la visite de Philippe, elle semble avoir été conduite avec un manque de respect pour le peuple de la République démocratique du Congo et vis-à-vis des souffrances datant de l'ère coloniale. Il y a là un parallèle avec l'organisation grossière et très indécrite de la visite récente du prince William, le petit-fils de la reine Elizabeth, en Jamaïque.

IRLANDE DU NORD

Le Royaume-Uni préfère la voie législative

Pressé par la situation politique instable en Irlande du Nord, le gouvernement britannique prétend ne plus pouvoir attendre pour modifier le mécanisme conçu pour éviter une nouvelle frontière entre le nord et le sud de l'île.

CHLOÉ GOUDENHOFT
CORRESPONDANTE À LONDRES

Déclencher l'article 16 aurait été un acte trop agressif posé par les Britanniques pour transformer le protocole nord-irlandais. En revanche, Liz Truss, la ministre des Affaires étrangères britannique, a préféré la voie législative. En passant par le Parlement, le gouvernement peut se défendre de respecter un processus démocratique et gagne le temps de la procédure pour permettre, peut-être, de négocier en parallèle avec les Européens.

Annoncé le 17 mai, le texte publié lundi propose quatre grandes modifications. Il s'agit déjà d'imposer un système à deux vitesses pour supprimer d'un côté les coûts et les formalités administratives inutiles pour les produits qui restent à l'intérieur du Royaume-Uni, mais tout en assurant, de l'autre côté, le contrôle des marchandises entrant dans l'Union européenne. Le gouvernement assure par exemple que seul un sixième des biens envoyés dans la région risquent d'être exportés vers l'UE.

Liz Truss veut aussi laisser les entreprises choisir de mettre leurs marchandises sur le marché nord-irlandais selon les règles britanniques ou européennes. Le Royaume-Uni souhaite encore que l'Irlande du Nord puisse bénéficier des mêmes allègements fiscaux et politiques de dépenses que le reste du pays. Enfin, le gouvernement veut que les différends soient résolus par un arbitrage indépendant, et non par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), ce qui est l'une des grandes batailles des Brexiteurs. Or, ce dernier point est l'une des lignes rouges à ne pas franchir pour les Européens. Et l'alternative britannique en la



matière n'est pas claire du tout. Car remplacer la juridiction de la CJUE par les tribunaux d'Outre-Manche n'aurait rien d'une garantie en termes d'indépendance.

Un statut spécial

Pour nombre de détracteurs, dont l'ex-première ministre Theresa May, le projet de loi remet en cause la signature du traité et la confiance dans le pays en tant que partenaire commercial. Du côté européen, cet avis est partagé par Maros Sefcovic, le vice-président de la Commission, de même que par Simon Coveney, le ministre des Affaires étrangères irlandais. « L'UE reste désireuse de trouver une solution négociée au protocole par le biais d'un partenariat et d'un compromis, mais nous avons besoin d'un partenaire qui soit prêt à nous rencontrer à mi-chemin ! », a-t-il déclaré. « Au lieu de cela, le gouvernement britannique va de l'avant avec une action unilatérale qui brise un accord international. »

Liz Truss, au contraire, affirme que le projet est conforme au droit. « La doctrine de la nécessité fournit une base claire en droit international pour justifier l'inexécution d'obligations internationales dans certaines conditions exceptionnelles et limitées », souligne le document comme justification.

Si les Britanniques assurent privilégier la négociation avec les Européens, ils indiquent ne plus pouvoir attendre, du fait des « perturbations » entraînées en Irlande du Nord à cause du protocole

et de sa volonté de protéger les accords de Belfast, qui ont entraîné la paix dans la région après des décennies de troubles. Mais la question de la véritable urgence de Boris Johnson se pose. Selon une étude du think tank National Institute of Economic and Social Research, la production en Irlande du Nord dépasse légèrement la moyenne britannique, notamment du fait du statut spécial de la région, qui lui offre des conditions de commerce et d'investissements meilleures qu'en Grande-Bretagne. Ce n'est donc pas la motivation économique qui a poussé le Royaume-Uni à franchir le pas, mais bien le contexte politique défavorable au Premier ministre, dans le reste du pays comme dans la région.

Lettre ouverte

L'Irlande du Nord se trouve sans gouvernement depuis le mois de février, car le DUP, le parti unioniste, refuse d'y participer à moins que ce protocole ne soit remis en cause. Jeffrey Donaldson, le leader du parti, a d'ailleurs reconnu qu'il accueillait de façon positive ce projet de loi, sans préciser si le parti participerait à l'exécutif nord-irlandais ou non.

Mais le projet ne fait pas l'adhésion à Belfast. Sur 90 membres de l'Assemblée nord-irlandaise, 52 ont signé une lettre ouverte s'opposant à ce projet de loi. « Bien qu'il ne soit pas idéal, le protocole représente à ce jour la seule protection disponible pour l'Irlande du Nord face aux conséquences les plus dramatiques du Brexit », souligne la lettre.

Liz Truss affirme que le projet est conforme au droit.

© REUTERS.

20011591

Club du SOIR



Abonnés du Soir,
vous êtes nos invités !

A gagner : 25 x 2 places pour TW Classic 2022 !

A l'affiche : Nick Cave and The Bad Seeds,
Placebo, Florence + the Machine, The Kid LAROI,...

Rendez-vous sur www.clubdusoir.be/invitations

LE SOIR
Repensons notre quotidien